Image not found or type unknown

Mutuelle santé - suspension de contrat

Par **pewine**, le **26/01/2013** à **10:55**

Bonjour,
Ayant eu un enfant au printemps dernier, moi et mon compagnons avons souscrits aupres de mon emloyeur la mutuelle options famille. POur résilier la mutuelle de mon ami, on nous a demandé de faire un recommandé à date d'anniversaire avec le courrier précisant qu'ils nous enverront. Courrier jamais reçu dû à un déménagement. Nous les avons contacté à plusieurs reprises pour les relancer, nous demandant d'attendre. Finalement nous avons réalisé l'erreur, nous étions toujours dans les dates pour recevoir le nouveau courrier à la bonne adresse, sauf que nous l'avons jamais reçu. Nous avons donc envoyé un recommandé demandant une suspension de contrat en vue de le résilier lors de la prochaine date d'anniversaire. N'ayant pas de retour, nous les avons contactés récemment, et ils nous ont indiqué que cela ne se fait pas chez eux. Est-ce possible ? Merci pour votre retour.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés